

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
COMMUNE DE MEYSSE

Envoyé en préfecture le 14/10/2025

Reçu en préfecture le 14/10/2025

Publié le 14/10/2025

ID : 007-210701579-20251013-25_052-DE

S²LO

Séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2025 - 18 h 00 - convocation du 07 octobre 2025

DÉLIBÉRATION N° 25-052 - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 - CCAS

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Didier MAZZINI, Maire-Adjoint, examine Le Compte Financier Unique 2025 du budget CCAS qui a été créé suite à la dissolution du CCAS au 31 janvier 2025. Le Compte Financier Unique dématérialisé, validé par le Comptable Supérieur et le Comptable Assignataire, fait ressortir les résultats suivants :

Investissement

Dépenses :	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	100,00
	Réalisé :	100,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	393,26
	Réalisé :	393,26
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	100,00
Fonctionnement :	393,26
Résultat global :	493,26

Hors de la présence de Monsieur Éric CUER, Maire, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget CCAS.

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - ~~DENIS~~ - ~~GAGNOT~~ - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - ~~MONTCHAUD~~ - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - ~~ROUX~~
Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : *Christine DENIS & Eric Cuér.*

Absent(s) : *M^{me} DENIS . M^{me} GAGNOT . M^{me} MONTCHAUD . M^{me} ROUX.*

Secrétaire de Séance : *M^{me} LAUSSEL.*

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : <i>10</i>
Nombre de suffrages exprimés : <i>10</i>
Votes POUR : <i>10</i>
Votes CONTRE :
Abstentions :

Le Maire,

Éric CUER.



Le secrétaire de séance,